



Communiqué de presse

16 novembre 2007

Primaire : le temps de la concertation est venu !!!

Contact Presse
Laurence GUILLERMOU
Tél : 01.43.57.16.16

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques

108-110 Av. Ledru-Rollin
75544 PARIS Cedex 11
Tél : 01.43.57.16.16

e-mail :
fcpecom@fcpe.asso.fr
Site : www.fcpe.asso.fr

Le ministre de l'Education nationale a transmis le document d'orientation contenant ses propositions pour l'école primaire. La FCPE occupera toute sa place dans la réflexion ainsi engagée et fera part de ses propositions.

La FCPE se satisfait d'y retrouver dans ce document un certain nombre de principe déjà énoncés par les prédécesseurs du ministre. Notamment sur le recours trop fréquent au redoublement. Néanmoins, elle s'inquiète de la volonté affichée du ministre de recentrer l'école primaire sur les «apprentissages fondamentaux». S'il n'est pas possible d'en rester à l'actuel empilement des connaissances parfois dépourvu de cohérence, il n'est pas envisageable de supprimer purement et simplement des pans entiers d'apprentissages scolaires.

La FCPE rappelle en particulier que l'enseignement des disciplines artistiques, culturelles et sportives concourt à la réussite de tous les élèves, qu'il fait partie intégrante des missions de l'Ecole et qu'à ce titre, il ne saurait en être soustrait.

Elle s'inquiète des annonces faites au sujet de la multiplication des évaluations et rappelle qu'elle s'opposera à toute sélection à l'entrée en sixième.

La FCPE réitère sa demande que la suppression de deux heures hebdomadaires pour les élèves soit l'occasion d'une véritable réflexion sur les rythmes chrono biologiques de l'enfant, et plus spécifiquement sur l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année scolaire. Dans l'attente d'annonces plus précises elle s'interroge sur l'organisation des heures de soutien scolaire et sur le bien-fondé des stages de rattrapage l'été.

La FCPE souhaite que la réforme de l'école primaire aboutisse à une véritable mise en place des cycles respectueux des différents rythmes d'apprentissage.

Enfin, la FCPE, sera très attentive à ce que la question de la scolarisation des enfants de deux ans soit traitée sur un plan éducatif et non budgétaire.